

## La Radiodiffusion en Algérie (1946 - 1953)

### HISTORIQUE

On ne comprend parfaitement la situation actuelle que si l'on a bien présentes à l'esprit les diverses impulsions données à la Radio algérienne depuis 1939.

Le 29 juillet 1939, un décret constituait la Radiodiffusion officielle française en une administration autonome dégagée de la tutelle des P.T.T. et la question s'est alors posée de savoir si, à cette occasion, le statut de la Radio algérienne devait être réexaminé. Trois solutions se présentaient :

- a) Maintien du statu quo, c'est-à-dire maintien de la Radio au sein des P.T.T.
- b) Création d'une administration autonome dans le cadre local ;
- c) Rattachement pur et simple à la Métropole.

Il ne faisait aucun doute, dans l'esprit des promoteurs du décret du 29 juillet 1939, que la réforme de la radiodiffusion métropolitaine était l'amorce d'une opération plus vaste à l'échelle de la communauté française.

L'ouverture des hostilités ne permit pas de résoudre le problème algérien, mais un acte dit Loi du 13 octobre 1940 plaça les réseaux nord-africains sous l'autorité directe de l'administration française et c'est en vertu de ce texte que fut créée en Algérie, le 16 avril 1942, une direction régionale de la radio relevant de la Métropole. Les circonstances, une fois encore, ne permirent pas d'entrer dans la voie des réalisations pratiques et, lors du débarquement allié en Afrique du Nord, la radiodiffusion algérienne était toujours exploitée sous le contrôle de l'administration des P.T.T.

La radio d'Algérie se trouva brusquement en présence de responsabilités d'ordre national et international, responsabilités trop lourdes pour être assumées avec bonheur dans le cadre de l'organisation locale. On sépara alors les activités radiophoniques suivant leur destination ; le Gouverneur Général était responsable des émissions réalisées à l'intention des populations musulmanes d'Algérie, le Gouvernement provisoire de la République française, des émissions européennes et de la gestion de l'instrument technique. La création de l'Office de Radio-France permit de réaliser ainsi la translation partielle du réseau algérien du plan régional au plan national.

Cette formule est apparue, aux yeux même de ses promoteurs, comme un expédient imposé par les obligations de la guerre et personne ne se faisait d'illusions sur la fragilité de son assise juridique : la France libérée, le Gouvernement réinstallé à Paris, l'Office perdait beaucoup de son intérêt et l'on risquait de retrouver le trilemme classique.

Telle était la situation après la victoire en Europe. Il fallait se décider à faire un choix, d'autant plus vite que six années de guerre et une succession de décisions plus ou moins rationnelles avaient provoqué un état de fait très compliqué. La dévolution des installations radiophoniques n'était pas prononcée, le personnel n'avait pas de statut bien défini, les dépenses étaient gérées partie par l'Office Radio-France, partie par l'Algérie. Le Gouverneur Général ne disposait d'aucune autorité sur les émissions parlées en langue française, etc.

L'ordonnance du 2 novembre 1945 consacra la fusion des réseaux métropolitain et algérien et intégra depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1946, la Radiodiffusion algérienne au réseau métropolitain.

Toutefois, pour tenir compte de la situation particulière de l'Algérie, le Gouverneur Général conserva ou se vit établir un certain nombre de prérogatives et par arrêté en date du 25 mai 1949 un Comité Algérien de la Radiodiffusion a été créé.

Cet organisme dont la présidence est confiée au Gouverneur Général comprend 3 sections de 6 membres chacune :

— La première est composée de 6 délégués de l'Assemblée algérienne (3 délégués 1<sup>er</sup> collège - 3 délégués 2<sup>me</sup> collège).

— La deuxième de 6 personnalités désignées soit pour leur compétence, soit parce qu'elles appartiennent à certains groupements intéressés de très près par la radiodiffusion.

— La troisième de 6 représentants de la Radiodiffusion (3 chefs de service et 3 délégués élus du personnel).

Ce Comité est notamment consulté à la fin de chaque saison radiophonique pour discuter des programmes de la saison écoulée et faire des suggestions pour les programmes à venir. Il examine ensuite au début de chaque saison le plan qui lui est soumis et, au cours de la saison, les émissions elles-mêmes.

## LE RESEAU EMETTEUR

Le réseau algérien comprend un certain nombre d'émetteurs O.M. (ondes moyennes) et deux émetteurs O.C. (ondes courtes).

Ces derniers relaient à destination du Sud algérien et des territoires éloignés une partie des programmes en langues française, arabe et kabyle.

Le réseau O.M., a pour mission essentielle de desservir l'Algérie, quoiqu'il s'étende bien au-delà de ses limites.

Pour comprendre la composition et l'efficacité de ce réseau O.M. il faut se rappeler :

— Que les ondes moyennes qui couvrent la gamme de 525 à 1.605 Kc/s ou (570 à 187 m.) se propagent à la fois le long du sol (rayonnement direct) et par réflexion sur des couches ionisées de l'atmosphère (rayonnement indirect).

Le rayonnement direct dont la portée varie avec la longueur d'onde et la nature du terrain, a lieu de jour et de nuit.

Le rayonnement indirect, lui, n'a lieu que la nuit. Il n'apparaît qu'à une certaine distance de l'émetteur (100 kilomètres environ) et peut atteindre des distances de 1.500 à 2.000 kilomètres et même plus avec une intensité importante.

— Que l'émission proprement dite utilise un canal d'environ 15 Kc/s autour de la fréquence moyenne, qui caractérise l'émetteur. Ainsi, l'émetteur d'Alger 306 m. ou 980 Kc/s couvre la bande 987,5 - 972,5 Kc/s (303 m. 80 - 308 m. 20).

Les considérations qui précèdent montrent que l'on ne peut multiplier indéfiniment le nombre d'émission, car chacune d'elles tient une place non négligeable et qu'il faut prendre de nombreuses précautions pour que deux émetteurs diffusant des programmes différents partagent la même longueur d'onde.

En fait, et quoi qu'arbitrairement on ait adopté seulement 9 Kc/s entre deux fréquences successives (ce qui au départ proscrit une haute qualité d'écoute), il a fallu dans 121 canaux faire tenir un millier environ d'émetteurs. Ce fut l'objet du plan de Copenhague (1948).

L'Algérie, quoique n'ayant avant 1948 officiellement que deux longueurs d'onde, s'en est vu attribuer 4 pour les émissions en langues française et arabe. Son réseau devait être constitué comme suit :

ALGER I .....	100 KW	980 Kc/s	- ALGER II .....	100 KW	890 Kc/s
CONSTANTINE I .....	20 KW	} 1142 Kc/s	- CONSTANTINE II .....	20 KW	} 1304 Kc/s
ORAN I .....	KW		- ORAN II .....	40 KW	

Il est actuellement pratiquement en place. Il a été complété en certains points par les petits émetteurs à faible puissance fonctionnant sur les longueurs d'onde communes internationales (1484 Kc/s ou 202 m. - 1594 Kc/s ou 188 m.).

Pour la chaîne kabyle, aucune longueur d'onde n'avait été attribuée. Cependant, le plan de Copenhague permettant certains accords, la longueur d'onde (1421 Kc/s - 206 m.) a été cédée à l'Algérie, mais la puissance maxima autorisée sur cette fréquence n'est que de 5 kw, ce qui est insuffisant. Pour pallier cette insuffisance, des émetteurs d'appoint toujours sur les fréquences internationales sont installés ou prévus.

La puissance totale installée en Algérie est actuellement de 322 KW; en 1946 elle n'était que de 25. C'est actuellement le réseau le plus étoffé et le plus puissant d'Afrique du Nord.

## LES STUDIOS

Un effort important a été fait pour doter l'Algérie des studios indispensables à la production des émissions pour trois chaînes.

— Jusqu'en 1943, il n'existait qu'un seul studio situé rue Berthezène qui n'autorisait qu'une seule chaîne d'émission : la chaîne française.

— En 1944, après la construction en 1943 de trois nouveaux studios dans l'immeuble 10, rue Hoche, une chaîne arabe fut constituée dont les émissions furent données à partir de l'ancien studio de la rue Berthezène, les Studios Hoche étant affectés aux émissions en langue française.

— En 1945, mise en service de studios secondaires à Oran - Tlemcen - Bougie et Constantine, utilisés surtout par le service des émissions en langue arabe.

— En 1948, mise en service de la chaîne kabyle après construction d'un deuxième studio rue Berthezène.

Les réalisations qui précèdent, bien que fort insuffisantes, surtout en matière de matériel technique, ont permis de constituer puis d'exploiter 3 chaînes d'émissions jusqu'en 1949. La complexité croissante des émissions imposa à partir de cette date la refonte de l'ensemble des studios et le remplacement de leur équipement technique démodé pour un matériel moderne. Ces travaux furent effectués :

— En 1949 et au début 1950 pour les studios Hoche qui furent entièrement refaits (4 studios au lieu de 3) ;

— En 1950 pour les studios d'Oran - Tlemcen - Bougie et Constantine ;

— En 1950 pour le centre de réception de Dely-Ibrahim rattaché aux studios Hoche ;

— En 1952 et 1953 pour les studios Berthezène qui furent également entièrement refaits.

Actuellement sont en service :

**1. — Rue Hoche à Alger :**

4 studios (190 m<sup>3</sup> - 350 m<sup>3</sup> - 400 m<sup>3</sup> - 50 m<sup>3</sup>) qui comportent l'équipement suivant :

— 4 consolettes de prise de son avec 2 ou 4 plateaux tourne-disques par consolette ;

— 3 tables d'enregistrement sur disques 33 t/m ;

— 2 tables d'enregistrement sur disques 78 t/m ;

— 3 magnétophones fixes 76 c/sec.

**2. — Rue Berthezène à Alger :**

2 studios (250 m<sup>3</sup> et 150 m<sup>3</sup>) qui comportent le matériel suivant :

— 2 consolettes de prise de son avec 2 ou 4 plateaux tourne-disques par consolette ;

— 1 table d'enregistrement sur disque 78 t/m ;

— 1 magnétophone fixe 76 c/sec.

**3. — Pour les reportages à Alger :**

— 2 cars 1.000 kgs Renault avec moyens d'enregistrement sur bandes magnétiques et sur disques.

— Plusieurs valises de reportages, magnétophones portatifs et enregistreurs portatifs sur disques.

**4. — A Bougie :**

1 studio 180 m<sup>3</sup> avec 1 consolette réduite de prise de son.

**5. — A Constantine :**

1 studio 75 m<sup>3</sup> avec :

— 1 consolette réduite de prise de son

— 1 table de gravure lecture de disque 78 t/m ;

— 1 magnétophone portatif.

**6. — A Oran :**

- 1 studio 130 m3 avec :
- 1 consolette réduite de prise de son ;
  - 1 table de gravure 78 t/m ;
  - 1 magnétophone portatif.

(Ce studio sera abandonné en 1954 au profit d'un autre à construire.)

**7. — A Tlemcen :**

- 1 studio 110 m3 avec :
- 1 consolette réduite de prise de son ;
  - 1 table de gravure 78 t/m.

Ces moyens, joints à l'utilisation de salles extérieures à Alger (Rex - Aletti - Casino Music-Hall et autres) permettent d'attendre la construction de la Maison de la Radio définitive dont le projet est en cours d'établissement.

**L'AUDITOIRE**

Au 31 décembre 1946, il n'existait en Algérie que 125.000 auditeurs déclarés dont 11.000 musulmans et 114.000 non musulmans. Au 31 décembre 1953 il y en a 255.000 dont 71.000 musulmans et 184.000 non musulmans. En 7 ans, le nombre total des auditeurs a augmenté de 104 % : celui des musulmans de 545 % et celui des non musulmans de 61 %.

Le tableau suivant indique année par année depuis 1946 l'augmentation du nombre de comptes. (1 compte par auditeur payant la redevance radiophonique). Il convient d'ailleurs de souligner que depuis le 1<sup>er</sup> avril 1950, si une personne possède à son nom deux ou plusieurs postes à son domicile, elle ne compte que pour un auditeur. Cela fausse donc légèrement depuis cette date la statistique et ne permet pas une comparaison exacte avec d'autres pays qui la comptent autant de fois qu'elle a de postes. Pour rendre les chiffres comparables avec ces pays, il conviendrait d'ajouter environ 30.000 auditeurs de plus pour l'Algérie.

DATES	NOMBRE de postes déclarés (nombre de comptes)	ALGERIE		METROPOLE
		AUGMENTATION en nombre	ANNUELLE en %	AUGMENTATION annuelle en % du nombre de postes déclarés
31-12-53 .....	255.000	20.000	7,9	6,4
31-12-52 .....	235.000	20.000	9,3	6,6
31-12-51 .....	215.000	26.000	12	7,3
31-12-50 .....	189.000	16.746	9,6	6,3
31-12-49 .....	173.254	18.195	11,8	4,9
31-12-48 .....	155.059			

L'accroissement très important et très supérieur à la plupart de celui des autres pays est dû à l'augmentation importante de la puissance du réseau (272 KW au lieu de 15 en O.M.), du volume des émissions (dont la durée moyenne hebdomadaire est passée de 135 h. en 1946 à 160 h. 45 en 1953) et à l'amélioration du niveau de vie de la population musulmane. Il faut souligner en effet qu'actuellement la population musulmane achète plus de postes que celle non musulmane. Le tableau suivant permet d'en juger :

AUGMENTATION DU NOMBRE DE COMPTES	TOTAL	MUSULMANS	NON MUSULMANS
De 1946 à 1948 .....	37.118	11.765	25.353
Moyenne annuelle pendant cette période (1946 à 1948) .....	12.373	3.922	8.451
De 1949 à 1951 .....	59.944	25.602	34.339
Moyenne annuelle pendant cette période (1949 à 1951) .....	19.881	8.535	11.446
1952 et 1953 .....	40.000	23.000	17.000
Moyenne annuelle pendant cette période (1952 à 1953) .....	20.000	11.500	8.500

Les auditeurs sont d'ailleurs répartis très inégalement en Algérie, comme l'indique le tableau ci-dessous :

	ALGERIE	Département d'Alger	Département d'Oran	Département de Constantine	SUD
Musulmans .....	71.464	30.669	17.009	19.914	3.872
Non Musulmans .....	183.536	82.814	62.876	35.154	2.692
Total .....	255.000	113.483	79.885	55.068	6.564

Il convient en outre de signaler qu'à l'intérieur de chaque département les auditeurs sont en majeure partie groupés autour de quelques villes importantes.

Ainsi, dans le département d'Alger, la ville d'Alger à elle seule compte 53.000 auditeurs. Il y en a 92.082 dans un rayon de 40 km. autour de ce centre, soit 81 % du nombre d'auditeurs du département, 39,5 % du nombre total d'auditeurs en Algérie.

Dans le département d'Oran, la ville d'Oran en compte 33.975. Il y en a 41.065 dans un rayon de 40 km. autour de cette ville, soit 51,5 % du nombre d'auditeurs du département, 16 % du nombre total d'auditeurs en Algérie.

Dans le département de Constantine, la ville de Constantine à elle seule compte 12.500, celle de Bône 10.625. Il y en a respectivement 14.472 et 11.632 dans un rayon de 40 km. autour de ces deux villes, soit 26,3 % et 21 % du nombre total d'auditeurs du département et 5,65 % et 4,55 % du nombre total d'auditeurs en Algérie.

#### LE BUDGET

Quoique le nombre d'auditeurs se soit accru d'une façon relativement importante en Algérie, leur nombre est encore très insuffisant pour couvrir les dépenses de la Radiodiffusion. En application de l'ordonnance du 2 novembre 1945, le budget de la Radiodiffusion en Algérie fait partie du budget métropolitain, laissant ainsi à la charge du budget national le déficit. Le taux de la redevance est voté par l'Assemblée algérienne. Jusqu'à présent le taux appliqué a été celui de la Métropole avec toutefois un certain décalage dans le temps.

**Recettes.** — Elles proviennent uniquement de la redevance radiophonique. Elles ont été :

**R** ADIODIFFUSION

En .....	1946	1947	1948	1949	1950
De .....	27.000.000 de fr.	39.000.000 de fr.	77.000.000 de fr.	101.000.000 de fr.	148.000.000 de fr.

En .....	1951	1952	1953
De .....	213.000.000 de fr.	274.000.000 de fr.	331.000.000 de fr.

Soit en 8 ans de 1.210.000.000 de fr.

**Dépenses.** — Les dépenses supportées sont de deux ordres : dépenses d'investissement et d'exploitation.

Une partie en est payée par la région d'Alger (elle constitue d'ailleurs la plus grosse partie et est déjà de très loin supérieure aux encaissements), l'autre est réglée par la direction générale de Paris et se rapporte à des dépenses communes à l'ensemble de la Radiodiffusion (marchés très importants de matériel, conventions avec l'A.F.P., les industries du disque, les droits d'auteurs...).

Ces dépenses ont été :

En .....	1946	1947	1948	1949	1950
Investissement .....	24.000.000	50.000.000	15.000.000	90.000.000	82.000.000
Exploitation .....	81.500.000	134.000.000	231.000.000	257.000.000	337.000.000
Total .....	105.500.000	184.000.000	246.000.000	347.000.000	419.000.000

En .....	1951	1952	1953
Investissement .....	39.000.000	51.000.000	238.000.000
Exploitation .....	473.000.000	522.500.000	538.000.000
Total .....	512.000.000	573.500.000	776.000.000

soit en 8 ans de 589 millions pour les investissements (il convient d'ailleurs de signaler qu'il reste à payer encore 100 millions environ pour l'émetteur d'Oran) et 2.574 millions pour l'exploitation, soit en 8 ans une dépense totale de 3.163 millions.

Le déficit pris en charge par le budget métropolitain ressort donc pour la période 1946 à 1953 à environ 2.000.000.000 de francs. Si donc, comme dans la Métropole, la Radiodiffusion devait en Algérie équilibrer son budget, le taux de la redevance devrait être plus élevé (deux fois et demi environ).

A titre indicatif, les différents postes du budget 1953 ont été les suivants :

— Investissement .....	30,7
— Direction - Administration .....	2,3
— <b>Exploitation technique</b> .....	
Personnel .....	10,8
Matériel .....	18,0

— Dépenses artistiques .....	27,9
— Dépenses d'informations .....	7,3
— Frais de perception de redevances .....	3,0
	100 %

## LES SERVICES.

### Services de production.

Les services de production comprennent sur chacune des trois chaînes des services artistiques et des services d'information assistés de services annexes : discothèque, bibliothèque, régie.

Pour satisfaire tous les goûts, les programmes font appel à de nombreux genres, ainsi qu'il ressort des pourcentages des différentes émissions :

#### Chaîne Française :

Musique classique 10%.  
 Musique légère et chansons 29 %.  
 Variétés 19 %.  
 Lyrique 5 %.  
 Emissions éducatives et littéraires 5 %.  
 Théâtre et émissions policières 6 %.  
 Informations et reportages 15 %.  
 Emissions féminines magazines 7,5 %.  
 Sports 2 %.  
 Divers 1,5 %.

#### Chaîne Arabe :

Informations 17,1 %.  
 Chroniques, magazines, reportages 8,2 %.  
 Emissions religieuses 4,8 %.  
 Musique | classique religieuse 12,5 %.  
 | moderne 17,5 %.  
 | populaire 18,5 %.  
 Théâtre variétés 9,2 %.  
 Emissions éducatives et littéraires 10,5 %.

#### Chaîne Kabyle :

Informations 23,5 %.  
 Chroniques, magazines, reportages 7,8 %.  
 Emissions religieuses 6,5 %.  
 Musique | populaire 43,1 %.  
 | moderne 14 %.  
 Théâtre variétés 5,1 %.

SERIE POLITIQUE

N° 28 — 15 FEVRIER 1954

**R**ADIODIFFUSION

#### **Services des informations et du journal parlé.**

Ils sont chargés de rédiger les bulletins d'informations et du Journal Parlé, des sports, des magazines et des reportages. La chaîne française utilise 12 journalistes au mois et 174 collaborateurs payés au cachet ; les chaînes arabe et kabyle respectivement 13 et 193.

*Les informations et journaux parlés* sont rédigés d'après les nouvelles fournies par l'Agence France-Presse et des correspondants particuliers. Ils donnent les nouvelles de l'étranger, de la Métropole, de l'Union Française et de l'Algérie. Alors que les informations en langue française donnent une revue de presse de journaux en langue française, celles en langue arabe donnent des commentaires de la presse du Moyen-Orient. Il convient de signaler que le Journal Parlé de 19 heures sur la chaîne française est une suite de présentation d'événements, d'idées et d'hommes à l'ordre du jour. Elle est animée par un reporter. Les informations sur la chaîne arabe sont données et en classique et en dialectal.

*Les magazines.* — Il y en a 3 sur les chaînes arabe et kabyle et 6 sur la chaîne française : ils traitent de sujets divers (juridiques, familiaux, sociaux, tourisme, cinéma, lettres et arts...).

L'émission quotidienne « La demi-heure de la femme », quoiqu'ayant un fond musical est du ressort de ce service.

*Les reportages.* — Ils sont très nombreux et mettent en priorité en évidence les réalisations effectuées en Algérie (problèmes de l'eau, de la scolarisation, de l'amélioration rurale, des réformes municipales, du développement de l'industrie).

En 1953, ont été interviewés 16 Ministres et Secrétaires d'Etat, 30 artistes de la scène et de l'écran, 50 écrivains, 55 cinéastes (Festival de Cannes, etc...), 10 explorateurs, ainsi que de nombreuses personnalités françaises et étrangères de passage à Alger. Douze Congrès nationaux et internationaux ont été présentés aux auditeurs d'Algérie et les émissions retransmises sur les chaînes métropolitaines par les soins de la R.T.F. en Algérie.

Mais l'activité de ces services déborde nettement le cadre de l'Algérie. En 1953, deux reporters des émissions en langue arabe sont, pendant deux mois, allés en Métropole pour étudier les problèmes posés par l'immigration des travailleurs nord-africains et rapporter des témoignages. Ce service a également effectué le reportage des cérémonies du Pèlerinage de La Mecque ; ce reportage a été repris par la Métropole, la Tunisie et l'A.O.F. Des reporters de la chaîne française ont fait des reportages en Espagne, en Italie, en Suisse, en Allemagne, au Maroc, en Tunisie et en Métropole.

*Les sports.* — Chaque semaine, outre les annonces des manifestations sportives, leurs pronostics, résultats et commentaires, une sinon deux manifestations font l'objet de retransmissions.

#### **Services artistiques.**

Pour réaliser les émissions artistiques, la chaîne française dispose d'un orchestre de 63 exécutants et d'une troupe d'interprétation de 17 acteurs ; elle utilise 512 artistes payés au cachet.

Les émissions en langue arabe et kabyle emploient un orchestre de 14 exécutants mais 1.536 artistes payés au cachet.

A l'exclusion de certaines émissions de variétés, retransmises des chaînes métropolitaines et qu'il n'est pas possible de réaliser en Algérie, toutes les autres émissions sont réalisées sur place.

Pour les *émissions théâtrales*, la chaîne française fait appel à certains auteurs locaux, mais elles sont puisées surtout aux répertoires classique, moderne et de boulevard ; les chaînes arabe et kabyle réservent la majeure partie de leur production aux auteurs locaux mais donnent également des adaptations de pièces occidentales (LE CID,, LE BOURGEOIS GENTILHOMME, LE MEDECIN MALGRE LUI, OHELLO, HAMLET, RASPOUTINE, CYRANO DE BERGERAC...).

*Les émissions littéraires et culturelles* traitent à la fois des auteurs, de leurs œuvres et de problèmes artistiques et scientifiques en général. La moitié environ de ces productions sont consacrées à l'Algérie.

*Les émissions musicales* sont consacrées sur la chaîne française à toutes les formes de la musique légère et de la musique classique (musique symphonique et musique de chambre). Notamment chaque semaine, l'orchestre se produit en public, un soliste en renom est engagé (Clara HASKIL, SAMSON François, Yvonne LORIOD, Vlado PERLEMUTER, André GERTLER, Devy ERLIH, Pierre FOURNIER, Paul TORTELIER, Ida PRESTI, Maria STADER, Eugénia ZARESKA).

L'orchestre a été dirigé par MM. CLOWEZ, KLECKI, ROSENTHAL, TOMASI, GIARDINO, MIROUZE et CLERGUE.

De nombreuses œuvres ont été données en première audition, œuvres peu connues de VIVALDI, RAMEAU, MOZART, HAYDN, etc... œuvres modernes de STRAWINSKY, SCHOENBERG, BARTOK, HONEGGER, MILHAUD, etc...

Quant à la chaîne arabe, elle donne à la fois de la musique classique, populaire et moderne pour laquelle elle fait appel aux différents genres algériens (algérois, tlemcénien, oranais, constantinois et bougiote).

Les émissions kabyles sont, elles, plus spécialement consacrées à la musique populaire et aux chants traditionnels.

Un concert public bi-mensuel de musique classique a lieu au Cercle Franco-Musulman.

*Les émissions de variétés* proviennent en partie de chaînes métropolitaines pour les émissions en langue française, mais en utilisant les éléments locaux et les artistes de passage, la chaîne française produit plusieurs émissions locales dont deux sont faites chaque semaine en public. Sur la chaîne arabe, il existe également hebdomadairement une émission de variétés publique. Les émissions vivantes sont complétées par des disques de chansons et de musique.

#### **Services techniques.**

Ils sont chargés d'entretenir, d'exploiter le réseau, de surveiller et diriger les travaux, de réaliser la prise de son des émissions, de les enregistrer et les diffuser. Ils comptent un effectif d'environ 100 personnes qui est resté pratiquement le même depuis 1946, quoique la puissance du réseau et sa complexité, ainsi que le nombre d'émissions aient considérablement augmenté. Ces services ont notam-

ment installé les deux émetteurs puissants du Centre d'Alger et la plupart du matériel des studios actuels, ce qui représente un travail très important.

#### Services administratifs.

Ils sont chargés de la gestion du personnel (350 unités au mois - 2.500 payés au cachet), de la liquidation des dépenses (439 millions de paiementet 35.000 cachets en 1953), et de la perception des redevances. A ce service sont rattachés pour ordre les différentes secrétaires, dactylos, plantons de la région. Depuis 1946, grâce à une mécanisation très poussée (personnel et cachets payés par machine électro-comptable - perception des redevances par machine électro-comptable) le personnel de ces services a été réduit dans la proportion de 20 % alors que le travail a plus que doublé et que la Radiodiffusion a pris en charge entièrement le service de la perception des Redevances.

#### LES REALISATIONS ENVISAGEES

##### Le réseau Radiodiffusion.

Avec la mise en route de l'émetteur d'Oranie, la puissance maxima autorisée a été atteinte dans les départements d'Oran et de Constantine. A Alger il serait possible d'augmenter encore légèrement la puissance des émetteurs diffusant les programmes en langues française et arabe, mais le champ qui impressionne le récepteur n'augmentant que comme la racine carrée de l'augmentation de la puissance, l'amélioration ne serait pas considérable. Les seules solutions qui seraient vraiment efficaces seraient :

— D'augmenter la hauteur des antennes pour qu'elles puissent rayonner correctement ;

— Construire des réflecteurs qui ramèneraient en Algérie une partie du rayonnement dirigé vers le Nord.

Mais la proximité de l'aérodrome de Maison-Blanche, qui prend de jour en jour plus d'extension rend la réalisation de ces solutions de plus en plus délicate. Ce serait pourtant la vraie et unique solution, qui, pour une dépense relativement insignifiante (quelques millions) permettrait pratiquement de doubler la portée de ces émetteurs.

Du côté de la chaîne kabyle, une amélioration reste aussi possible pour un aménagement des longueurs d'onde et la mise en route d'un émetteur à Bougie.

Il faut d'ailleurs reconnaître que la qualité de réception des émetteurs O.M. même en utilisant des cadres au lieu d'antennes de réception, diminue de jour en jour dans la zone européenne toute entière. Les émetteurs prévus par le plan de Copenhague entrent en service peu à peu et les pays qui n'ont pas approuvé le plan de Copenhague et occupaient des fréquences relativement dégagées jusqu'à présent, essaient de se faire entendre et compliquent de plus en plus la situation.

La seule solution pratique est l'emploi de la radiodiffusion en modulation de fréquence qui, déjà employée en Allemagne, commence à faire son apparition ailleurs en Europe, dans divers pays et notamment en Métropole.

Sur le plan international, elle permettra la décongestion des O.M. donc améliorera les conditions de réception des émetteurs actuels.

Sur le plan réception, elle permet de se protéger facilement des parasites et fournit une qualité d'écoute très supérieure à celle obtenue actuellement.

Sur le plan algérien, elle permettrait la création d'un second programme d'émissions locales.

Mais cette nouvelle installation conduit à des dépenses d'investissement et d'exploitation importantes et oblige l'auditeur à acheter soit un adaptateur s'il veut garder son récepteur actuel, soit au moment du renouvellement de son poste, un récepteur possédant une gamme F.M. supplémentaire.

Chaque année, il est vendu 35.000 postes neufs en Algérie, ce qui laisse supposer, si le démarrage de ce nouveau mode de modulation se faisait rapidement, que le nombre d'auditeurs augmenterait rapidement.

#### **Le réseau Télévision.**

Le plan de Stockholm (1952) a attribué à l'Algérie cinq emplacements d'émetteurs de télévision : Alger, Oran, Constantine, Tlemcen, Bône. A l'heure actuelle, des mesures ont été faites pour déterminer l'emplacement exact des émetteurs, car le choix de l'emplacement est très délicat. Au budget 1954, la mise en route de l'émetteur d'Alger qui coûtera 650.000.000 de francs a été décidée. Le reste du réseau se mettra en place par la suite. Il faut d'ailleurs souligner que l'exploitation de la télévision nécessite un matériel et un personnel important et que les dépenses de programmes coûtent très cher. A titre indicatif, l'émission « La Joie de Vivre » coûte 1.700.000 francs ; l'heure moyenne de programme revient à 700.000 francs.

#### **La Maison de la Radio.**

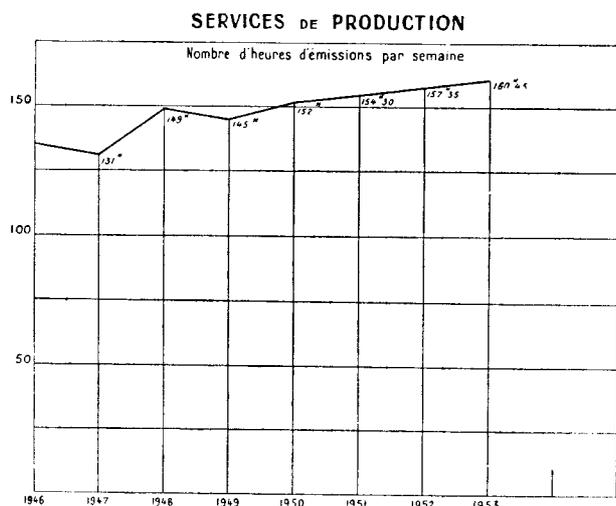
En 1954, il est prévu la mise en route d'un studio à Oran et des améliorations à celui de Constantine et de Tlemcen, mais, même ainsi, l'ensemble des studios en Algérie sera insuffisant. Aussi va-t-on construire à Alger une Maison de la Radio dont le besoin se fera encore plus sentir lorsque la télévision algérienne démarrera. Le budget 1954 a également décidé du principe de cette construction. La dépense s'élèvera à 550.000.000 de francs.

Le seul énoncé de ces quelques chiffres montre que les recettes de la Redevance en Algérie qui ont été pendant ces huit dernières années inférieures de 2.000.000.000 de francs aux dépenses effectuées, ne pourront couvrir l'application des projets ci-dessus et que leur réalisation est subordonnée à une aide encore plus importante du budget métropolitain.

**QUELQUES CHIFFRES  
CONCERNANT  
LA RADIODIFFUSION  
EN ALGERIE**

---

## SERVICES DE PRODUCTION



— En 1946 la Radiodiffusion effectuait 135 h. d'émissions par semaine et, en 1953, 160 h. 45.

— En 1953 3.500 artistes, journalistes, conférenciers ont été entendus sur nos antennes.

— Une émission théâtrale d'une heure environ nécessite 12 h. de répétition.

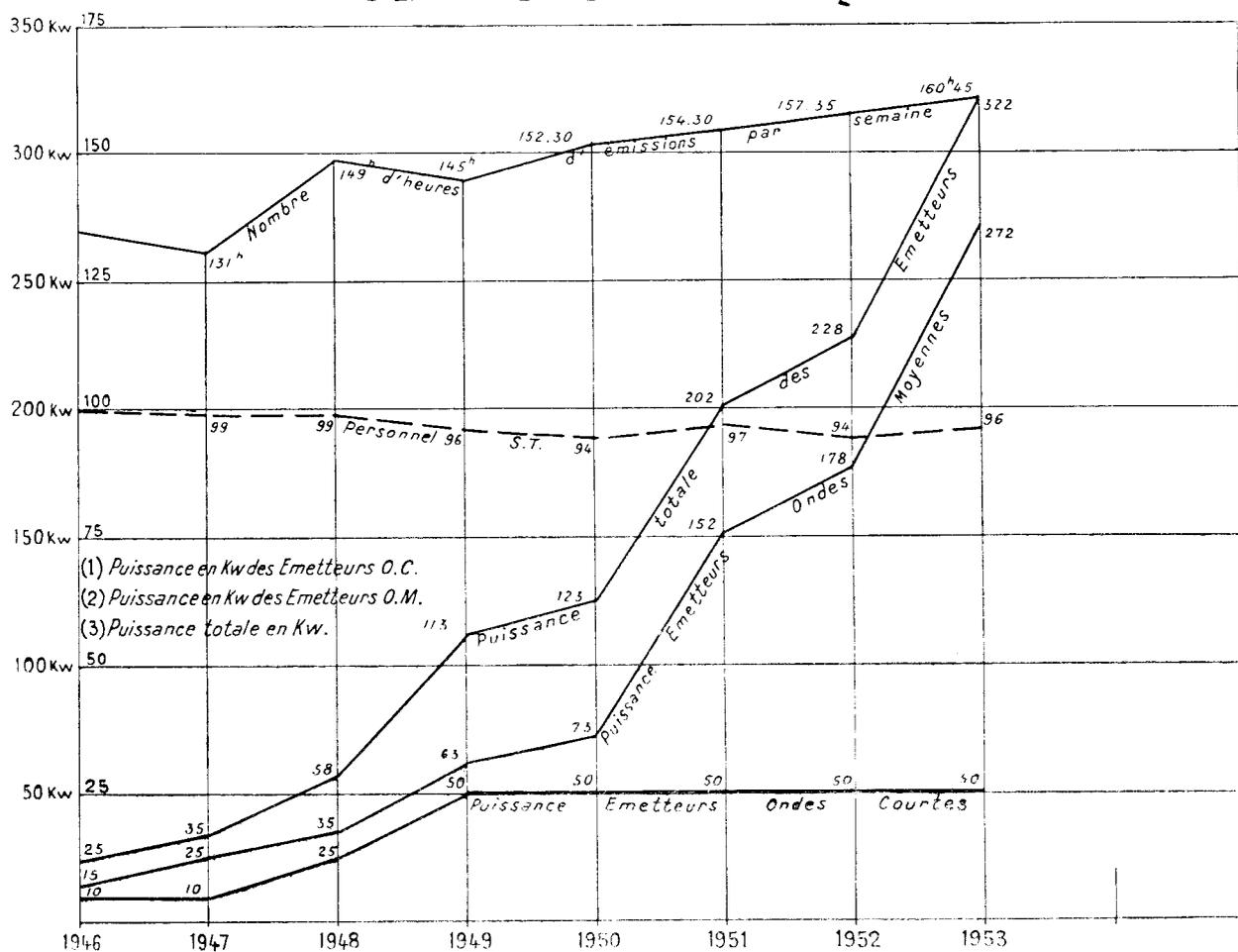
— Le concert symphonique nécessite également 12 heures de répétition.

— Un montage radiophonique comme « Horizons d'Algérie » d'une durée de 30 minutes nécessite 24 h. de montage.

**Pourcentage de répartition des différents genres d'émissions :**

Chaîne française	Musique légère chansons variétés	Musique classique lyrique	Théâtre Policrière	Educative Littéraire	Informations Reportages Sports	Emission féminine magazines	Divers	
%	48	15	6	5	17	7,5	1,5	
Chaîne arabe	MUSIQUE			Théâtre variétés	Educative Littéraire	Informations	Chroniques magazines reportages	Emission religieuse
%	classique religieuse	moderne	populaire	9,2	10,5	17,1	8,2	4,8
	12,5	17,5	18,5					
Chaîne kabyle	MUSIQUE			Théâtre variétés	Informations	Chroniques magazines reportages	Emission religieuse	
%	populaire	moderne		5,1	23,5	23,5	6,5	
	43,1	14						

## SERVICES TECHNIQUES



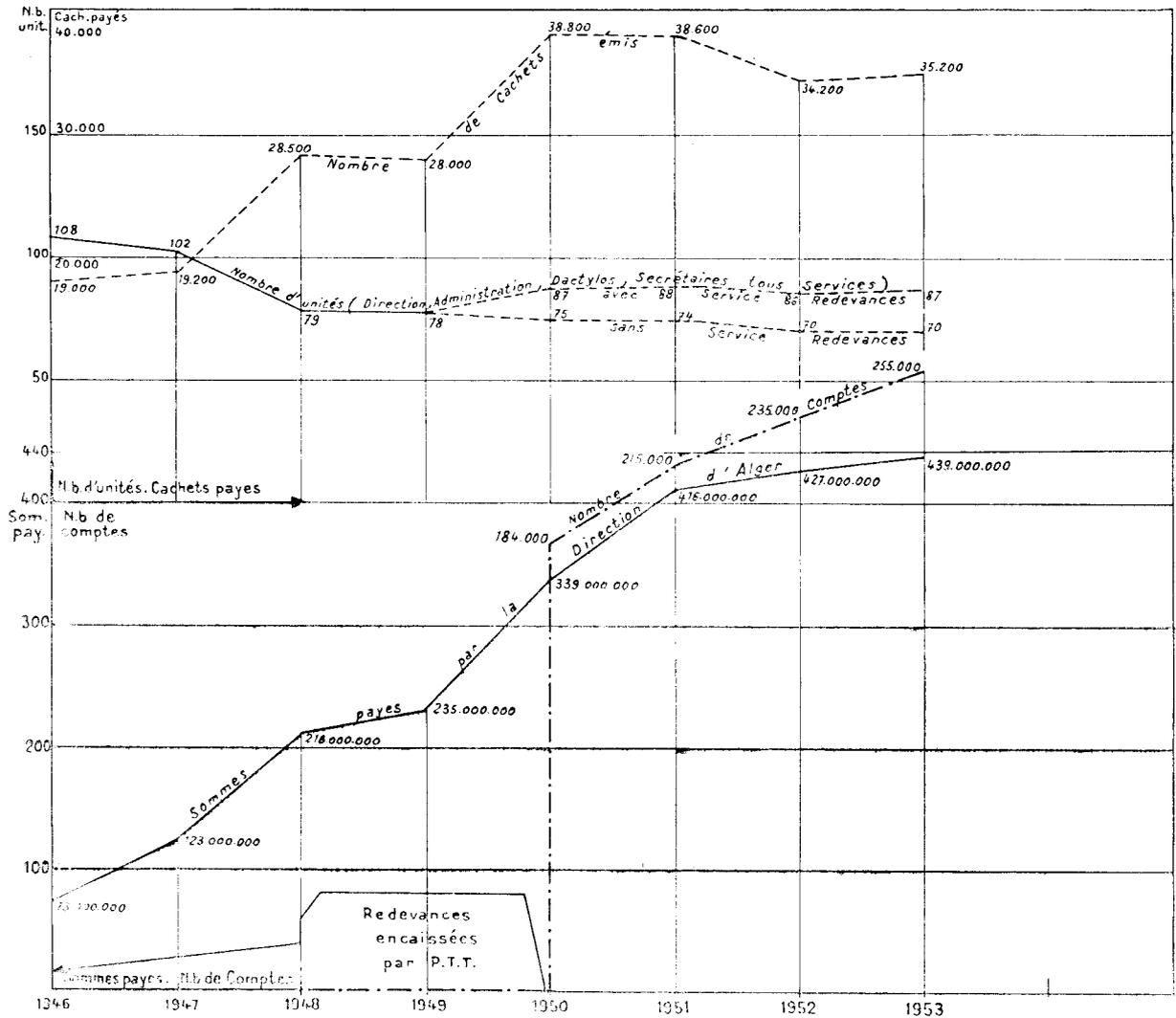
— Depuis 1946 la puissance du réseau a été multipliée par 1.500 % et l'Algérie a actuellement le réseau le plus puissant d'Afrique du Nord.

— Le personnel, lui, n'a pas augmenté.

— Le pourcentage des « pannes » en 1953 a été seulement de 0,257 % se décomposant en 0.049 pour les émetteurs, 0.094 pour les studios et circuits et 0.154 % pour le secteur électrique.

— L'installation technique comporte environ 1.500 relais et 3.000 lampes qui peuvent tous être des causes de pannes.

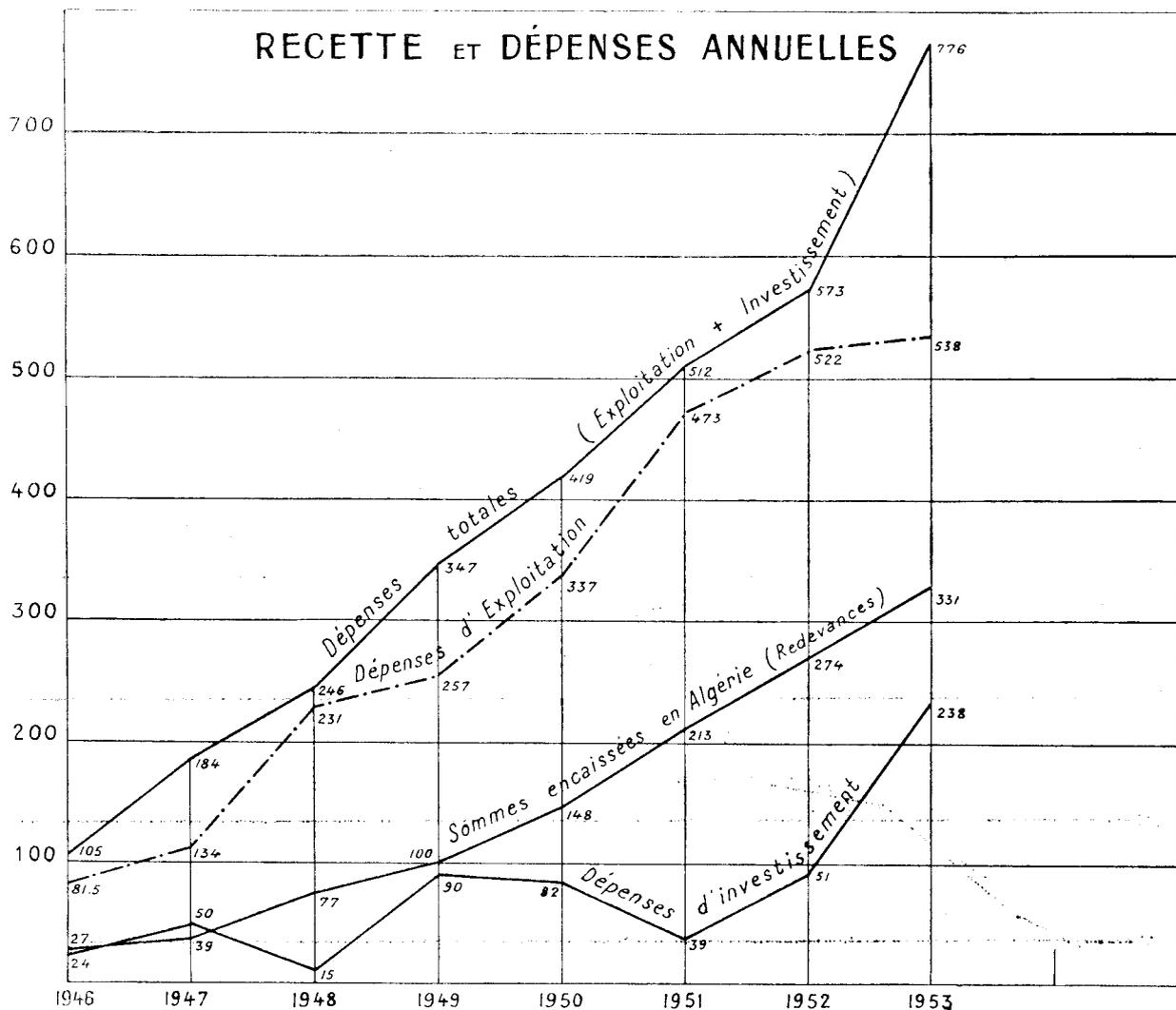
## SERVICES ADMINISTRATIFS



— Le Service de perception des redevances est entièrement mécanisé et l'envoi des différents avis se fait automatiquement.

— En 1953 les services d'Alger ont payé 439.000.000 de francs (73.000.000 en 1946) et ont liquidé 35.200 cachets (19.000 en 1946).

— Malgré cet accroissement du travail et la prise en charge de la perception des redevances en 1949, le personnel a été réduit depuis cette date de près de 20 %.



— Depuis 1946 les redevances ont rapporté 1.200.000.000 de francs mais les dépenses se sont élevées à 3.200.000.000 de francs. La Métropole a donc payé 2.000.000.000 de francs.

— Le nouveau émetteur d'Oranie coûte 350.000.000 de francs.

— Les investissements faits en Algérie atteignent 700.000.000 de francs ; mais pour reconstituer le réseau actuel, il faudrait au moins 1.200.000.000 de francs.

— L'installation de la Télévision, à Alger seulement, coûte 650.000.000 de francs.

— La Maison de la Radio reviendra, pour le bâtiment seulement 550.000.000 de francs.

— Les lampes des émetteurs coûtent fort cher, certaines atteignent 1.800.000 francs.

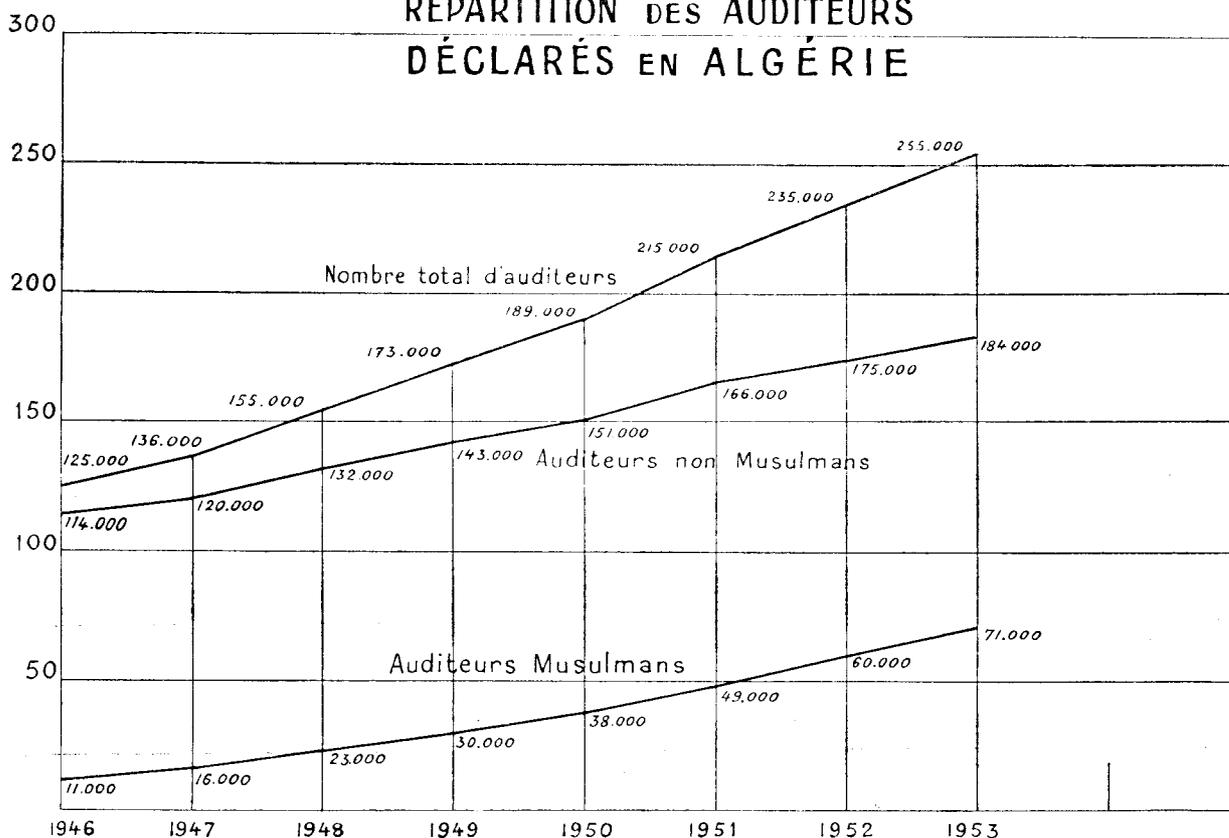
— La valeur des lampes installées sur les émetteurs dépassent 72.000.000 de francs.

— Les lampes étant garanties 3.000 heures, il faut pratiquement en remplacer la plus grande partie chaque année.

— En 1954, la Radiodiffusion va dépenser en courant électrique seulement, 35.000.000 de francs.

— La location des câbles téléphoniques entre les différents émetteurs revient à 18.000.000 de francs.

## RÉPARTITION DES AUDITEURS DÉCLARÉS EN ALGÉRIE



- En 1946, il y avait 11.000 auditeurs musulmans et 114.000 non musulmans.
- Mais en 1953 il y a 71.000 auditeurs musulmans et 184.000 non musulmans.
- Jusqu'en 1951 les musulmans achetaient moins de postes que les non musulmans, mais actuellement l'inverse se produit.
- 8 foyers sur 10 chez les non musulmans possèdent la radio, alors qu'un foyer sur 10 chez les musulmans en est doté.
- Le département d'Alger compte 113.000 auditeurs (30.000 musulmans - 83.000 non musulmans).
- Le département d'Oran compte 80.000 auditeurs (17.000 musulmans - 63.000 non musulmans).
- Le département de Constantine compte 55.000 auditeurs (20.000 musulmans - 35.000 non musulmans).
- Le Sud compte 7.000 auditeurs (4.000 musulmans - 3.000 non musulmans).
- La ville d'Alger compte à elle seule 53.600 auditeurs et 85.000 avec sa banlieue.
- La ville d'Oran compte à elle seule 33.975 auditeurs et 40.000 avec sa banlieue.
- Les villes de Constantine et de Bône en comptent respectivement 12.500 et 10.625.